



LA PROVINCE DE HAINAUT : DES PROJETS AU PLUS PRÈS DES COMMUNES

Le projet de budget 2018 réduit encore les frais internes de fonctionnement pour soutenir et financer des projets : c'est ce qu'avait annoncé le Président du Collège provincial Serge Hustache. Plus de 330 000 € supplémentaires sont mobilisés pour soutenir des projets portés par au moins deux communes.

Cette politique supracommunalité pèse, au total plus de 19 millions mais chaque année, la Province propose des initiatives nouvelles, portées par ses services, dans chacun de ses axes prioritaires et qui soutiennent encore l'action communale. La séance du Conseil provincial du 23 novembre en dressait l'état des lieux.

POINTS NŒUDS : UNE TOILE D'ARAIGNEE SUR TOUT LE HAINAUT

En tourisme, le projet « phare », c'est l'implémentation d'un réseau cyclable « **points nœuds** » sur tout le territoire de Cœur de Hainaut ! Grâce à Hainaut Rando et aux Maisons du Tourisme, plus de 800 kilomètres de voies alternatives balisées se métamorphosent un grand réseau cyclable. « *Un marché est lancé pour le placement des balises et la sécurisation du réseau* », a annoncé la Députée provinciale Fabienne Capot. Plusieurs communes sont d'ailleurs déjà prêtes à être balisées : Mons, Lens, Jurbise, St Ghislain, Quévy et Binche. Ce réseau sera animé et vivant : la Fondation Mons 2025 planche avec le centre de créativité « Blanc Murmure » sur son animation culturelle. De cette manière, le chaînon manquant cycliste entre la Wapi et la Botte du Hainaut ne sera plus qu'un lointain souvenir.

LECTURE PUBLIQUE : 24 COMMUNES ET UN SEUL CATALOGUE

Un autre réseau qui se modernise grâce à la Province, c'est celui de la lecture publique. La création du **nouveau catalogue collectif** hainuyer annonce un spectaculaire bond en avant ! L'offre de quelque 150 bibliothèques se trouve rassemblée dans un outil commun, piloté par la Province et incluant plus de 2 millions de notices ! « *24 communes ont déjà adhéré à ce nouveau catalogue* », a expliqué Fabienne Capot. « *La migration de l'existant provincial et des fonds des Villes de Charleroi et La Louvière débutent en septembre 2018* ». De quoi améliorer les services en ligne et mettre en œuvre de synergies pour les achats et l'acquisition de ressources numériques. Avec un gagnant : le lecteur !

Au cœur de cette évolution majeure du secteur des bibliothèques, un symbole : la création d'un **pôle culturel**, le Gazomètre à La Louvière qui regroupe les services de la lecture publique et de l'administration. 3,5 millions € sont inscrits au budget extraordinaire pour finaliser cet outil entre 2018 et 2020.

Entre ces deux dates, un anniversaire : **100 ans de culture en Hainaut**. Depuis la création de la « commission des loisirs de l'ouvrier » en 1919, la Province a développé une politique culturelle largement basée sur l'éducation permanente. Pour marquer ce centenaire, un programme d'activités se prépare ! Des événements et des expositions ambitieuses, la labellisation de projets, la valorisation du patrimoine d'œuvres d'art de la Province, le soutien aux artistes : voici l'ébauche d'une saison culturelle 2018-2019 particulièrement riche.

RESPONSABILISER LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Le pacte d'excellence est au cœur des préoccupations provinciales. Au nom de la responsabilisation des acteurs de l'école, les établissements provinciaux réalisent leur **plan de pilotage**, définissant leur stratégie : le processus est engagé. Trois objectifs sont considérés comme prioritaires par le pouvoir organisateur provincial : la formation des enseignants aux pratiques collaboratives, la lutte contre le décrochage et le **virage numérique**. « *Le Collège provincial a donné son accord pour que nos établissements d'enseignement soient équipés d'un environnement numérique de travail, un ENT, à partir de l'année scolaire 2018-2019* », précise la Députée Annie Taulet. Plate-forme numérique, exploitation des ressources d'internet, équipement de toutes les écoles, formation des enseignants : la mise en œuvre d'un ENT est une vaste entreprise inscrite dans les orientations du budget provincial 2018.

BIENTÔT UNE ÉCOLE DE CADETS

En matière de formation, la construction d'un **centre d'affaires sur le site de Hainaut-Sécurité (Lens)** en est aux attributions de marché. Ce nouvel outil permettra d'accueillir, outre les écoles du feu et des ambulanciers-secouristes, des partenaires et experts extérieurs tels que l'UMons. C'est une plus-value pour la mise en œuvre d'exercices pratiques de qualité mais ce sera aussi l'occasion de réorganiser les locaux de l'IPFH et de l'Académie de police de Jurbise dont la sécurisation est engagée.

Annie Taulet a également annoncé la création prochaine au sein de l'Institut provincial de formation d'une **école de cadets** ouverte aux jeunes de moins de 16 ans. La Province répond ainsi à une réelle attente des trois zones de secours du Hainaut en termes de recrutements.

INONDATIONS, SÉCHERESSE, POLLUTION : LA PROVINCE AU CHEVET DE L'EAU

L'eau est rare et infiniment précieuse : c'est un enjeu pour la Province de Hainaut. Sur base de **statistiques précises** pour l'ensemble des entités du Hainaut, elle veille, anticipe et protège. Notre Province est engagée dans des **projets européens** centrés sur la sensibilisation à l'environnement et la protection écologique de notre patrimoine aquifère. Des projets qui mobilisent les citoyens, de la Mer du Nord à Chimay comme **Tous Eco citoyens**, des projets qui ambitionnent de protéger nos sols et l'eau comme **Trans Agro Forest**. La Province soutient également les communes dans leur recherche de financement sur ces thématiques environnementales.

Hainaut analyses propose aux acteurs publics, aux entreprises, aux citoyens, des analyses précises sur la qualité de l'eau pour la consommation humaine ou animale ou encore pour l'industrie agro alimentaire... Une eau de qualité, c'est aussi une eau préservée grâce au

développement d'une agriculture raisonnée qui protège les nappes phréatiques et les eaux de surface. Dans les mois qui viennent, la Province de Hainaut mesurera l'**impact, sur notre environnement, du glyphosate** et des produits de dégradation mais analysera aussi la **présence du Diclofénac (perturbateur endocrinien) dans nos eaux.**

Les inondations dramatiques du printemps 2016 et la sécheresse de cette année 2017 témoignent de la nécessité d'une **gestion intégrée des cours d'eau non navigables deuxième catégorie.** La Province de Hainaut crée **sept zones d'immersion temporaire** : cinq dans le Tournaisis (deux à Celles, deux à Tournai et une à Brunehaut), Seneffe sur la Rénissart, Mons sur le By. Leur réalisation est en cours ou imminente. Ces zones d'immersion temporaire diminueront le risque d'inondations et elles s'accompagnent d'une **veille permanente**, grâce à l'achat de drones notamment, de la topographie et de son évolution.

AIDER LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS « SANTÉ »...

L'eau est précieuse pour notre santé aussi. Le Député provincial Gérald Moortgat l'a rappelé dans son intervention : « *En Hainaut, un tiers des jeunes ne consomment pas d'eau quotidiennement.* » Depuis 20 ans, l'Observatoire de la Santé sonde, **analyse la santé des jeunes** et depuis peu, elle collabore activement avec les autres Provinces. Ces données sont essentielles pour guider les communes dans l'établissement de projets « santé » que la Province accompagne d'ailleurs. Comme « **Manger, Bouger, Respirer** » qui, à travers des animations grand public, informe et sensibilise à l'utilisation de l'eau, les outils itinérants « **En route vers la santé** » s'intègrent dans les démarches des communes que l'Observatoire accompagne dans des projets supracommunaux comme « Santé à l'agenda de ma commune et de mon quartier ».

... OU DANS LA GESTION DE LEURS MARCHÉS PUBLICS

« *La Province de Hainaut est au service des communes, aussi en matière de marchés publics, elle sera bientôt le seul opérateur reconnu en la matière sur tout le territoire wallon* », poursuit le Député Moortgat, « *Nous offrons un accompagnement personnalisé de la **gestion des marchés publics.** Des chèques-coaching seront disponibles dès le 1^{er} janvier 2018 et nous réitérerons en 2018, **Culturallia**, grande opération « B2B » destinées spécifiquement aux industries culturelles créatives. Notre Province en regorge !* »

TOUJOURS MIEUX INCLURE LES PERSONNES HANDICAPÉES

Avec 24% des moyens provinciaux consacrés à l'action sociale, la politique d'inclusion des personnes handicapées est plus que jamais prioritaire. Dans le **maillage de structures d'accueil et d'hébergement** que gère la Province, les éducateurs spécialisés assument des missions essentielles et ingrates. Le député provincial Yves Lardinois a voulu leur rendre hommage et a assuré que la Province met tout en œuvre pour améliorer la gestion de leur temps de travail en tenant compte à la fois des dispositions légales et du bien-être des bénéficiaires. Il a constaté que **la formation des éducateurs** demeure l'un des facteurs favorisant la hausse constante des inscriptions au sein de la Haute Ecole Hainaut Condorcet.

AUX CÔTÉS DE TOURNAI, MOUSCRON ET CHARLEROI, DES SPECIAL OLYMPICS AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE BASKET

La politique sportive s'inscrit, enfin, dans cette même attention portée à l'inclusion. C'est ainsi qu'en 2018, le Hainaut accueillera les **Special Olympics dans les Villes de Tournai et Mouscron** et que le **championnat d'Europe de basket en chaise** se déroulera également chez nous, à **Charleroi**, avec le concours d'Hainaut-Sports.

CHARLEROI : LE POINT SUR LA SITUATION DES BÂTIMENTS DE LA HAUTE ECOLE CONDORCET

Interrogé par Ecolo sur les travaux en cours dans les locaux de la Haute Ecole Condorcet à Charleroi, Yves Lardinois s'est montré rassurant. Le bâtiment de la Vigie, actuellement en chantier, ne contient pas d'amiante comme cela a pu être évoqué dans les médias.

Toutes les vérifications ont été réalisées au préalable comme le veulent les procédures mises en place par Hainaut Gestion du Patrimoine (HGP), le service technique de la Province. *« Avant tous travaux, une consultation se réalise systématiquement par tous les intervenants concernés. Si une présence d'amiante est recensée sous n'importe quelle nature, des analyses et études spécifiques complémentaires sont réalisées et son enlèvement préalable est exécuté dans les règles de l'art. Concernant la Cité Juvénile et la Vigie, aucune présence d'amiante n'existe dans les matériaux de façade en béton et encore moins dans l'intervention chantier qui s'est déroulée lors de la restauration des façades ».*

Comprenant que les étudiants souffrent de nuisances sonores et de la présence de poussières liées aux travaux, la Province de Hainaut s'active pour clôturer le chantier : fin janvier 2018.